

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 4 (1926)
Heft: 12

Artikel: Sur la toxicité de quelques Inocybes
Autor: Wiki, B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-935232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur la toxicité de quelques *Inocybes*.

Nous reproduisons sous ce titre un travail que Mous. Dr. B. WIKI vient de publier dans le Bulletin de la Société Mycologique de Genève.

Les recherches sur la toxicité des *Inocybes* n'ont pas pu être continuées¹ comme nous aurions désiré le faire, la matière première nous faisant presque totalement défaut. Pourtant, grâce à l'amabilité de MM. Ch.-Ed. Martin, Loup, Favre, Konrad, auxquels nous adressons nos plus vifs remerciements, nous avons pu faire, avec l'aide de notre assistant, le Dr. Béboux, un certain nombre d'expériences qui ont donné des résultats intéressants et qui méritent d'être publiés.

Nos recherches ont porté sur quelques espèces déjà examinées anciennement et sur cinq nouvelles. Parmi ces dernières citons tout d'abord *Inocybe lanuginosa* (Bull.), dont un exemplaire du poids de 40 centigrammes, récolté par M. Jules Favre dans le Jura neuchâtelois, nous a été remis par M. Ch.-Ed. Martin. En procédant d'après la méthode décrite dans ce Bulletin n° 9, nous avons pu constater que ce champignon est très riche en muscarine. En effet quelques gouttes d'eau renfermant les principes actifs de 2 cgr. de champignon frais, produisent presque instantanément l'arrêt en diastole du coeur d'une grenouille, rousse ou verte, arrêté que fait disparaître une fraction de milligramme de sulfate d'atropine. Cette expérience a été répétée six fois avec des résultats absolument comparables. Un cobaye de 410 gr., auquel nous avons injecté, par voie hypodermique, une très faible dose d'extrait aqueux du champignon préalablement épuisé par l'alcool, a présenté tous les phénomènes caractéristiques d'une intoxication moyenne par la muscarine; larmoiement, salivation, hypersécrétion au niveau de la muqueuse des voies respiratoires, dyspnée, prostration, augmentation du péristaltisme intestinal avec diarrhée, ralentissement notable du coeur; cet état a duré environ une heure, puis l'animal s'est rétabli peu à peu sans qu'on ait eu besoin de recourir à l'antidote.

L'*Inocybe corydalina* (Quélet), dont

¹) Voir B. Wiki et E. Jaccottet Bulletin de la Société mycologique de Genève, No. 9, 1925 page 8.

nous avons eu une assez grande quantité, s'est montré extrêmement pauvre en principes muscariniens. En effet, même en instillant l'extrait aqueux de 5 grammes de champignon frais sur le coeur d'une grenouille d'hiver — bien plus sensible que la grenouille d'été — on n'en obtient pas l'arrêt en diastole, mais tout au plus un ralentissement plus ou moins considérable: ainsi de 64—70 contractions par minute, le chiffre tombe à 14—16 dans un cas: de 58—60 à 24—30 dans un autre cas. L'atropine accélère nettement le coeur ralenti, le nombre des battements monte de 16 à 38 dans la première expérience, de 30 à 44 dans la seconde. Quand, après instillation d'atropine, on procède à un lavage abondant du coeur au moyen du liquide de Tyrode (une solution physiologique assez complexe) on voit le nombre des contractions cardiaques, dans l'unité de temps, augmenter encore notablement, mais le chiffre primitif sera loin d'être atteint. Le ralentissement a donc une double origine: action de la muscarine que pourra annihiler l'atropine, action de sels de potasse et probablement d'autres substances que le lavage à grande eau ne peut enlever que partiellement. Nous pouvons donc admettre que l'*Inocybe corydalina* renferme de la muscarine, mais en quantité tellement faible que, chez l'homme, des intoxications graves ne sont pas à craindre.

Il est impossible de nous prononcer définitivement sur l'*Inocybe petiginosa* (Fries); en effet nous n'avons eu à notre disposition qu'un seul petit exemplaire, déjà sec, et pesant 7 centigrammes. Une seule expérience a été faite: l'instillation de l'extrait aqueux, sur le coeur d'une grenouille verte, a produit un ralentissement des battements dont le nombre tombait de 56—58 à 32, pour se relever bientôt après à 38—40. Le sulfate d'atropine a fait monter ce chiffre à 44: un lavage au liquide de Tyrode par contre a produit un effet bien plus manifeste: le coeur s'est remis à battre 54—60 fois par minute. Jusqu'à plus ample informé nous pouvons

donc admettre que l'*Inocybe petiginosa*, tant que la dose en est petite, n'exerce point d'action muscarinienne. La faible accélération du coeur survenue sous l'influence de 2 gouttes de sulfate d'atropine à 1 ‰ relève bien plus de l'action mécanique — lavage — de la solution alcaloïdique que de l'effet antagoniste qu'exerce normalement l'atropine sur un coeur intoxiqué par la muscarine.

L'*Inocybe Trinii* (Weinm.) et l'*Inocybe dstricta* (Fries) se sont montrés complètement inactifs; il est vrai que nous ne disposons que de faibles quantités de ces deux champignons transmis à l'état sec (80 cgr. du premier, 45 cgr. du second). Il serait à désirer qu'on pût reprendre ces expériences avec des doses plus élevées, mais on ne risque guère de se tromper en classant ces champignons parmi les non dangereux.

Quelques bonnes trouvailles nous ont permis de contrôler les résultats de nos anciennes recherches: ainsi l'*Inocybe repanda* (Secrétan-Quélet) s'est de nouveau montré des plus actifs. Toute une série d'expériences faites avec *Inocybe descissa* (Fries) a démontré que ce champignon renferme des quantités notables de muscarine. Nous nous réservons de revenir plus tard sur quelques détails extrêmement curieux que nous avons pu observer au cours de ces expériences.

Inocybe pyriodora (Pers.) et *Inocybe proximella* (Karst.) se sont révélés, et avec

bien plus de netteté qu'anciennement, comme étant totalement dépourvus de principes muscariniens.

En ajoutant les résultats expérimentaux que nous venons d'exposer à ceux que nous avons publiés avec la collaboration du Dr. E. Jaccottet, on peut dresser le tableau qui suit:

I. Inocybes possédant une action muscarinienne prononcée (Champignons dangereux):

1. *asterospora* (Quélet).
2. *repanda* (Secrétan-Quélet).
3. *cincinnata* (Fries).
4. *descissa* (Fries).
5. *geophylla* (alba et fulva) (Bull.).
5. *obscura* (Persoon).
7. *rimosa* (Bull.).
8. *lanuginosa* (Bull.).

II. Inocybe possédant une faible action muscarinienne:

1. *corydalina* (Quélet).

III. Inocybes dépourvus d'action muscarinienne:

1. *pyriodora* (Pers.).
2. *Bongardii* (Weinm.).
3. *fastigiata* (Schaeff.).
4. *proximella* (Karst.).
5. *petiginosa* (Fries).
6. *Trinii* (Weinm.).
7. *dstricta* (Fries).

IV. Inocybes à effets inconstants:

1. *cervicolor* (Pers.).
2. *jurana* (Patouil.).

Uebersicht und Vergleich zweier unserer grössten Pilzmärkte der Schweiz im Jahre 1925.

Von W. Stüss.

Die nachfolgenden Angaben ziehe ich aus zwei mir gütig übermachten Heftchen, das eine als Sonderabdruck aus der Vierteljahrschrift der Naturforschenden Gesellschaft in Zürich, Redaktor Professor Dr. Hans Schinz mit der Ueberschrift: Der Pilzmarkt der Städte Zürich und Winterthur der Jahre 1924 und 1925 im Lichte der städtischen Kontrolle von Prof. Schinz, Zürich und das andere: Bulletin

de la Société Mycologique de Genève Nr. 10 Jahrg. 1926, zugesandt von Herrn Dr. B. Wiki, Genf. Den beiden Zusendern sei an dieser Stelle bestens gedankt.

Neben Bern und Lausanne werden wohl die beiden Pilzmärkte in Zürich und Genf die weitaus wichtigsten Verkaufsstellen der Schweiz sein. Basel z.B. liegt dagegen weit zurück. Der Pilzkonsum ist eben noch nicht überall einge-